

JOURNAL REGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés

ABONNEMENTS:
FRANCE. 1 an... 4 fr.
ETRANGER... 5 fr.
Avec "Ar Vro" Revue Mensuelle
FRANCE... 1 an... 7 fr.
ETRANGER... 9 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 15 et sont payables d'avance
Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrennou "Teldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn!"

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS:
Ann. et Récl. 4e p. 0f. 20 la ligne
3e - 0 25
Chronique Localo 0 50
Frais divers... 0 75

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus



"Bara, Laez, ha Librento."
Girou lazarret gant: AN TOUR d'ADVENN?

Kentel an histor

Pa zeuz armeou Charlemagn da vrezell ebeb da Vreiz-Izel, an di-zunvaniez a rene, kant vloaz a oa, etre ar Vretouned. Petra oa barrek ar re-ma d'ober ebeb d'eun inpa-laez ken galloudus pehini en defoa goneet war benn neuze, ar peurlveta deuz broioen en Europ?

Koulskoude, keit ha ma oa bet ar Vretouned dorn ouz dorn, ar rouane franked n'o defoa ket gallet lakat Breiz dindan o ieo, evel m'o defoa graet d'ar rouanteleziou bihan all.

Eun amzer a oa bet, armeou ar roue Grallon a leaz an trec'h gante, bete Tours. Divozotoc'h ar Vretouned a zikouraz distruja bandennou Atilla. Klouiz, goude bea graet e holl bossubl evit trec'hli war hon tadou, a renkaz plega dirake, hag ober marchad a beoc'h hag a unvaniez gante. Gwir eo penoz roue ar Franked, ken trubard ha ken ditelz goude e vadoziant vel arag a labouraz dre zindan, ar gountel hag ar pozouzan gantan, evit distruja ar brinsed a enebe outan. Budik, roue Breizad, a oa, herve greder, lazet dre isign fall ar roue Frank.

Hon roue Rivall a dennaz venjanz deuz maro Budik hag a c'ho-neaz a nevez peza a oa bet laeret d'emp gant ar Franked, goude laze-rez Budik.

Warok, kont Gwened, a zo bet unan deuz brasa brezelourien ar Vretouned. Nag a laz a roaz da armeou Chilperik, roue ar C'hallou-Franked! Ar Vretouned a leaz meur a wech en tu-all da ster al Loire da eosti gwiniennou ar C'halloued.

Dindan renadur Hoel III, en despet d'ar C'hallou-Franked, beven Breiz en em astennaz bete lech e man c'hoaz brema.

An doujans en devoa Dagobert evit Judikaol a ziskoue d'emp pe-gon galloudus oa arrou Breiz. Dagobert a rea digemer braz d'hon Roue ouz e daol, mez Judikaol, pehini a zo bet lakeet da Zant, ne nom bilje ket en lez Dagobert, pehini nefoa eur vuez diroll.

Perag na choumaz ket Breiz rei-zet dindan eur mestr mad ha fur? Ar bobl a gouezaz en dizurouz hag er sklavaz. A belech, c'hoaz eur wech, na vije ket deut Charlemagn a benn diouzimp, pa oamp oc'h en om dibri etrezomp!

Hirio 'welomp adarre ar Vretouned oc'h en em dibri etrezo. Darn a zo ru, darn a zo glaz, darn a zo gwenn. Nebeut a zo evit Breiz hep-ken.

Koulskoude, a viskoaz da viken, eo bet gwir kement-ma: « Eur vro rammet a zo eur vro gollet. » Hag a viskoaz ive an hini a zo mestr, a labour dre zindan evit hada kasoni ha trubuil etre ar bobl a zo dindan-han.

Hirio, kouls ha gwechall, ar c'hallaoued a labour evit lakat trubuil etrezomp. Gwelet a reomp kenvroiz pere zo bet en o laouankiz mignoned euz ar gwella, deut da vea enobourien euz ar gwas... Klenned ar polliik, tapet etouez ar c'hallaoued a zo kroget enne.

Klenned ar politik eo klenned an emgann. Ha n'eo ket trawalc'h bea en disunvaniez war stum ar gouarnamant, red eo brema bea ive en brezel war peza a zell ar c'hredennou. Ar brezel zo o vond da vea heuzus etre ar gaboliked hag an dud digreden.

Hag en eil tu evel egile, e welomp gallaoued o tond da c'hozeza an tan. Bepred eta e man kont evel en amzer goz.

Hag evit bihanaat c'hoaz hon nerz, evit distruja ennomp spered hon tadou, setu dre-holl brezel ebeb da lez ar Vretouned.

Kelt ha ma komzomp brezonek, ni c'hall'o c'hoaz dond d'en em zelout evel breudeur; pa vo maro ar iez koz, ne ouezfomp ken en om anavezout. Neuze na vo netra ken evit mirout an dud da lampat an eil war egile evel clas klanv. Ha piou a denno profit a gement-se? An estrañjourien.

Tud ar c'hreizteiz a gomz ive eur lez dishenvel euz ar gallek; ha den na gav da glem euz a ze. Er c'hontrel eo. Pa vo eur gouel bennag er vro-ze, setu bepred langach ar vro war-raog, hag ar c'hazelennou, kouls re Bariz evel re ar c'hreizteiz, na gavont nemet meulodi da rei.

Mez adalek ma komzer deuz ar Vretouned, ha deuz ar lez brezonek, na glevor nemet mouezioù kounnaret ha malloziou.

Ha dond a rampenn da gemer spout? Ha troet vefe ar gwad ru en laez livriz, en hon gwazied? Red eo kredl. Rak kement gwech a zigou brema d'hon c'henvroiz en em gavout etouez Galloued, setu ar gallek ive en o goueul, evel pa o defe aoun da vea goupet.

N'ouz ket pell e zigouez gant eur Barz breizad leina en eun hotel a Vreiz, loc'h ma oa bep soutil tud ouz taol. N'ouzon ket penoz e teuz ar goz war ar brezonek, mez bea oa eno Bretonned, hag a grogza da zrouk-komz deuz o langach, gwasoc'h eget ar c'hallaoued o-unan.

Ar Barz, fuloret, mez ennan o welet e genvroiz ken digalon, a zavaz ouz an daol ha gant e gomzou nerzuz, a stouvaz o gonou d'an holl.

Ar C'hallaoued a leaz gant ar foeltr evol pa vije krog an tan en o fenn a drev; ar Vretouned fall a blegaz o fenn. Mez bea oa ouz lost an daol eun nebeut Bretonned vad, marc'hadourien ha palzanted, pere a strakaz o douarn dre goment a stad a oa enne o klevet meuli o bro.

Groomp evel ar Barz-ze elec'h ma dremenimp, ha prestik e hadi teul'ou kourach adarre en kalon ar gwir vreudeur.

ERWAN BERTHOUL.

LE CLERGÉ BAS-BRETON

Si la séparation doit se produire, elle devrait avoir pour conséquence logique une refonte complète du système d'éducation actuel pour le clergé bretonnant; la fusion des grands séminaires de Quimper, de Vannes et de la fraction Bretonnante du séminaire de Saint-Brieuc en un seul grand Collège Ecclésiastique d'enseignement supérieur et de formation sacerdotale.

Il va de soi, a priori, que des grands séminaires distincts à Quimper, Vannes et St-Brieuc ne pourront jamais disposer des mêmes ressources, pour le haut enseignement, qu'un Collège ecclésiastique commun aux quatre diocèses et anciens diocèses de la Basse-Bretagne et qu'il y aurait, d'ailleurs, le même intérêt à réunir les étudiants ecclésiastiques de Rennes, de Nantes et de la partie-Gallo de St-Brieuc dans un seul et même Collège Ecclésiastique, pourvu de ressources supérieures à celles des grands séminaires actuels.

L'éducation actuelle, un peu empirique, donnée par nos grands séminaires, ne correspondrait plus du tout aux difficultés de l'ère de luttes implacables que la séparation ne pourra manquer d'amener.

Il ne faudrait pas que la Bretagne, cette terre de vocations sacerdotales, fût, par routine, en arrière des progrès nécessaires dans le domaine de l'éducation du clergé, réalisés, ailleurs, hors de France, spécialement dans les pays mixtes. Et la situation du catholicisme en France et en Bretagne pourrait devenir autrement précaire que dans les pays mixtes.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de porter, on quoi que ce soit, atteinte à la forte formation théologique et sacerdotale du prêtre Breton, mais de l'armer plus encore contre ses adversaires, en élargissant le champ de ses connaissances et en élevant le niveau scientifique de ses études par le recrutement du corps enseignant des Collèges ecclésiastiques.

Il est bon de remarquer qu'à Rome on a été loin de se passionner ainsi que l'ont fait certains de nos prélats ultramontains au sujet des audaces de l'exégèse de l'abbé Loisy; qu'à Rome on tend à reconnaître que l'étude exégetique des Ecritures devrait tenir une place de plus en plus importante dans les établissements qui assurent le recrutement du Clergé. Ce n'est pas une force pour le Clergé catholique, en lutte avec le Protestantisme, scripturaire à outrance et souvent à tort et à travers, de vivre détaché, par prudence, des discussions exégetiques. Et, au point de vue de l'enseignement de l'histoire sainte à nos générations, ce détachement n'a-t-il pas amené le Clergé à patronner, à fabriquer et à utiliser des manuels scolaires d'une haute fantaisie et absolument tendan-

cieux quant à l'appréciation de certains épisodes de l'histoire d'Israël?

Scientifiquement conduite, la formation du Clergé Bas-Breton devrait aussi reposer sur l'étude de la formation de la Nationalité Bretonne depuis ses origines jusqu'à nos jours. Pour se comprendre lui-même, le prêtre Bas-Breton aurait besoin de connaître quelle a été le développement de notre âme Celtique pendant l'âge druidique et depuis l'ère Chrétienne. Le Clergé Bas-Breton ne saurait trop étudier l'histoire de nos grands ancêtres, les apôtres Bretons, afin de faire vivre et revivre dans la mémoire des Bretons, les souvenirs de cette épopée apostolique à laquelle ils ont dû leur existence nationale.

Et, lorsque la science officielle et laïque sombrera, avec le reste, dans le grand chaos anarchique qui guette la France, c'est d'un clergé ainsi armé par une éducation forte et inaltérable, que pourra ressurgir une société nouvelle.

LIONEL RADIGUET.

Echos et Nouvelles

L'inventaire des mobiliers des Eglises

Nous lisons dans la Résistance (Croix de Morlaix) au sujet de la récente circulaire du Ministre des cultes relative à l'inventaire du mobilier des églises: « Qu'ont à faire les maires en l'occurrence? Tout simplement transmettre à qui de droit les ordres reçus. Dans le cas contraire ils s'exposeraient sans utilité à être frappés par l'autorité administrative.

Maintenant, est-ce aux fabriciens que ces ordres doivent être transmis? Non. Les fabriciens n'ont rien à voir dans cette question, et c'est à juste titre qu'ils refuseront de procéder à un inventaire qu'il ne leur appartient pas de faire.

Le bureau chargé de dresser l'inventaire des biens mobiliers des églises n'est pas la fabrique, mais bien le bureau des marguilliers, institution différente et indépendante de celle des fabriciens.

Nous savons que dans le Finistère ordre a été donné par les Maires aux Présidents des Conseils de Fabrique de faire immédiatement procéder aux susdits inventaires. Les Présidents des Fabriques s'y sont, très légalement d'ailleurs, refusés. Dans les Côtes-du-Nord, les Maires n'ont pas encore, jusqu'à présent, reçu d'ordres formels.

France et Japon

Le Temps a publié la réponse du Gouvernement français à l'argumentation japonaise dans la question de la neutralité. Après l'examen des divers griefs du Japon, le Gouvernement français estime: 1° Qu'il est en droit, complètement couvert par le caractère général et notoire de ses règles de neutralité; 2° Qu'en équité, il a pris certaines mesures destinées à assurer de sa part le maintien d'une absolue impartialité; 3° Qu'en fait, la neutralité n'a jamais été violée.

Le ministre des affaires étrangères fait dire que le gouvernement français a donné à ses fonctionnaires, tant civils que militaires, en Indo-Chine, l'ordre de surveiller attentivement l'écoulement du territoire français et d'empêcher les navires belligérants de pénétrer dans les eaux françaises.

Une invention d'un paysan Breton

Un journal du département de la Manche rapporte qu'on s'occupe en ce moment d'expérimenter à Saint-Hilaire-du-

Harcourt, pour le compte de la Russie, un appareil pare-balles destiné à opérer une véritable révolution dans l'art de la guerre. Il s'agit sans doute de l'invention due à M. Bédévire, maire de Locronan (Finistère).

Notre confrère normand commente la chose dans les termes suivants: « Un brave cultivateur de Basse-Bretagne avait inventé, pour protéger ses arbres fruitiers, un tissu spécial. Les cornes des bestiaux étaient impuissantes contre ce tissu, et les coups de fusil tirés dessus ne faisaient pas le moindre effet: c'était une découverte. On l'expérimenta sur des porcs en déchargeant sur eux, à dix mètres, des coups de fusil Lebel. Les animaux étaient culbutés par le choc, mais les balles retombaient.

La Russie se saisit du pare-balles et commanda 100.000 piastres à livrer dans un délai de trois mois, contre versement de 6 millions de francs.

Ainsi s'explique l'émotion produite dans la petite ville de Saint-Hilaire-du-Harcourt par les allées et venues d'ingénieurs, d'officiers russes, de fonctionnaires.

Il paraît que le paysan breton, auteur de la découverte, a reçu 200.000 francs en récompense de sa trouvaille.

L'affaire Chénée

On se rappelle le crime commis il y a peu de temps à Rennes sur la personne d'un garçon de café nommé Grenouilleau par un étudiant de Landerneau, Célestin Chénée, âgé de 20 ans.

Célestin Chénée vient de comparaître devant la Cour d'Assises d'Ille-et-Vilaine. Le jeune assassin a été acquitté après une brillante plaidoirie de M^e Châtel, professeur à la faculté de droit.

M. Chénée père payera au père et mère de Grenouilleau une rente annuelle de 500 francs. Chénée ira continuer ses études à Paris.

Guillaume II comédien

Un touchant incident a eu lieu lors de la visite de l'Empereur d'Allemagne au cours de la cérémonie de Gravelotte.

Un ancien soldat de la garde qui servait en 1870, alors que l'empereur était premier lieutenant, lui dit: « Bonjour, sire. » L'Empereur lui répondit: « Bonjour, camarade », et il lui tendit une main loyale que le vieux militaire serra avec effusion et respect.

C'était étonnant, mais l'Empereur continua le geste en tirant de sa poche un certain contenant une montre d'or qu'il remit au vieux soldat.

Et alors chacun comprit que la petite scène avait été préparée à l'avance et réglée comme une scène de théâtre.

La course des canots Alger-Toulon

Le journal Le Matin, qui détient le record de l'organisation des jeux et courses dont beaucoup tournent au tragique, avait lancé une course de canots automobiles d'Alger à Toulon. L'escadrière des canots partit de Port-Mahon le 13 mai, escortés du Desaix et du Kléber, croiseurs-cuirassés.

Or, au large, une tempête s'éleva: les vagues atteignirent de prodigieuses hauteurs et les sept canots de l'escadrière ont été tous coulés ou sont allés à la dérive comme de vulgaires coques de noix. La plupart valaient des sommes énormes et étaient munis des machines les plus perfectionnées.

Le Desaix et le Kléber ont pu sauver les équipages et, après des heures d'efforts, ils les ont débarqués à Toulon, jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus, à affronter la Méditerranée dans des canots.

Le gouvernement sera interpellé sur la participation onéreuse de la marine à cette course, qui n'avait d'autre but que de faire de la réclame à un journal ministériel.

La nation amie et alliée

La révolution gronde en Russie. Nous ne pouvons pas, en France, nous faire une idée de ce que souffre le peuple dans ce pays, et surtout les classes instruites de la société qui sont à même de comparer la situation intérieure des Russes avec celle des autres nations occidentales.

Ainsi par exemple, les imprimeries sont sans cesse foulées de fond en comble par les policiers. A Varsovie, un socialiste arrêté au moment où il affichait un placard révolutionnaire, fut soumis à la torture et donna l'adresse de l'imprimerie qui avait publié le placard. Les gendarmes s'y transportèrent, patrons et typographes furent emprisonnés. Une jeune femme de 30 ans, Vera Figner, suspecte d'avoir distribué quelques pamphlets contre l'armée, fut condamnée, en 1884, par le ministre Plevhve, à 20 ans de réclusion au fond d'un cachot. Ses vingt années terminées l'an dernier (elle avait 50 ans), on l'a dirigée sur un hameau perdu et glacé du nord de la Sibérie.

La situation des prisonniers politiques est peut-être pire que celle des prisonniers de droit commun.

Dans leurs cachots on les soumet au froid et à la faim. La censure défend aux journaux de s'occuper d'eux. Ils sont rayés du nombre des vivants.

Dans chaque village, il y a un desor-nik, quelque chose comme nos délégués mais disposant d'une autorité cent fois plus grande. Ces « surveillants » sont chargés d'informer le magistrat des faits et gestes des sujets.

Les fêtes Franco-Anglaises

En réponse à l'article de notre journal au sujet de la prochaine visite de l'Escadre britannique à Brest, notre confrère La Dépêche publie l'information suivante: « Un journal de la région a publié, la semaine dernière, un article dans lequel il semble accuser l'honorable M. Herbert Gye, consul d'Angleterre à Brest, de négliger complètement de faire participer les Bretons bretonnants à la réception de l'escadre anglaise.

Cette assertion est absolument inexacte; nous pouvons affirmer au contraire, que M. Herbert Gye, pressenti depuis un certain temps déjà par un comité finistérien sur la possibilité d'une réception spéciale des marins gallois de l'escadre anglaise par les Bretons celtsants, a répondu d'une façon très aimable et écrivit immédiatement à l'amiral May, pour s'entendre avec lui à ce sujet.

Nous entretiendrons plus longuement nos lecteurs de cet intéressant projet dès que les bases définitives en auront été arrêtées par les organisateurs. Nous sommes très heureux de ce démenti, sur lequel nous comptions, et qu'a déterminé l'article de notre journal.

Les Bretons sont contents de voir qu'on ne va pas les oublier, et confiants, ils attendent.

Au Parlement

Retournée de la Chambre

Séance du lundi 15 avril La Chambre des Députés a repris lundi soir ses séances interrompues le 22 avril. Le Sénat, plus sage, s'est offert huit jours de vacances supplémentaires.

Avant que la séance soit ouverte, M. de Baudry d'Asson, le Triboulet de la Chambre, fait une entrée pompeuse dans l'hémicycle, portant à bout de bras d'énormes valises. Solennellement,

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 31

JANE DE LESMEUR Grand Roman inédit Par Yves SÉBILLOT

Quand Yves de Kergoat put enfin le retenir un peu et ralentir sa course, il se retourna et vit, au haut de la côte le fou, qui tourné vers le soleil gambadait toujours, et il lui sembla qu'au loin, toute la lande devenait rouge et que l'Étang d'Oude n'était plus qu'un lac de sang...

Et, impressionné étrangement par cette aventure, Yves de Kergoat remit son cheval au galop, et entra dans Rennes à la nuit tombante...

Les premiers coups

Yves, en entrant à Rennes se rendit à l'Hôtelier du Pot d'Étain où il était descendu jadis avec son oncle, tout au début de ce récit.

Maitre Briand en était toujours le digne patron, et il soigna de son mieux son client.

Le lendemain c'était le Dimanche des Rameaux; le 16 avril.

La ville dès le matin avait revêtu son aspect de fête, des tentures pendaient aux fenêtres, et les bourgeois dimanchés se promenaient dans les rues, chacun portant un rameau de

petit laurier béni, qui en temps d'orage préserve de la foudre, et que l'on garde précieusement.

Mais après la messe, une terrible nouvelle se répandit et jeta la consternation parmi les Rennais.

La veille, le général La Tremoigne avait envahi la frontière de Bretagne avec une armée de douze mille hommes et avait commencé le siège de la ville de Chateaubriant.

Yves qui était sorti de bonne heure, remarqua parmi la foule, un certain nombre d'officiers et de soldats, et comme il était à Rennes pour prendre le commandement d'une compagnie, il allait s'informer auprès d'un soldat du nom du gouverneur de la place de Rennes quand, au milieu d'un groupe d'officiers, il aperçut à sa grande joie le lieutenant de Romazy qu'il avait connu lieutenant de la garde duciale. Ce fut une joie pour eux de se retrouver.

Tout en échangeant de vieux souvenirs, Yves apprit de son ami, que le duc était malade et que néanmoins il continuait à s'occuper activement des préparatifs de la guerre, et que sous peu une armée bretonne assez considérable allait être concentrée à Rennes afin de pouvoir repousser victorieusement l'invasion du duché que les troupes royales venaient de commencer.

Yves de Kergoat et M. de Romazy se rendirent à l'Hôtel de Ville, et là demandèrent à parler au gouverneur militaire.

Comme il se trouvait justement là, ils furent introduits quelques minutes

après dans la pièce à lui réservée.

Yves de Kergoat se nomma et demanda au gouverneur s'il avait reçu des instructions à son égard.

Le gouverneur chercha dans un grand buffet rempli de papiers, et en sortit une large enveloppe qu'il remit à Yves de Kergoat. Celui-ci la décaqueta, c'était un brevet de capitaine; il devait prendre le commandement d'une compagnie toute formée qui logerait à Rennes depuis peu et dont le capitaine était mort un mois avant, des suites des blessures qu'il avait reçues au cours de la campagne de l'année précédente.

Yves sortit bien joyeux et alla prendre possession de son nouveau grade. Il se rendit au casernement de sa troupe, montra son brevet aux lieutenants et passa la compagnie en revue.

Il avait à peine achevé l'inspection de ses futurs soldats, qu'un courrier arriva et demanda à parler au chef. Yves de Kergoat s'avança.

— Ordre du maréchal de guerre, dit-il, de quitter Rennes et d'aller harceler l'armée royale qui s'avance et assiege Chateaubriant.

Deux heures après, la compagnie d'Yves de Kergoat quittait Rennes.

Nous ne décrirons pas par le menu les opérations de la troupe du capitaine Kergoat.

Sous l'intelligente direction de son chef, elle causa beaucoup de mal à l'ennemi, détruisant ses convois, taillant en pièces les petits corps isolés et inquiétant sans cesse l'adversaire.

Malgré la vaillance de la garnison bretonne, Chateaubriant, après cinq assauts furieux, dut capituler, le 23 avril.

Le 19 mai suivant, Anenis tombait à son tour sous les coups des canons perfectionnés de l'armée royale, contre laquelle les épaisses murailles des châteaux et des remparts d'alors ne pouvaient résister.

A la fin de ce même mois de mai, une trêve fut conclue entre les adversaires, ce qui n'empêcha pas les petites troupes de continuer à batailler et à tenir la campagne, car la trêve ne pouvait être de longue durée, et la guerre pouvait reprendre en grand, du jour au lendemain, plus terrible encore...

CHAPITRE III

La prise de Fougères.

La trêve qui à la fin de mai avait à peine suspendu les hostilités devait cesser du jour où l'un des deux adversaires serait en état de reprendre avantageusement la lutte. Des deux côtés, on se préparait activement à la guerre.

L'armée française, commandée par le général La Tremoigne, qui était doué d'une très grande intelligence des choses militaires, était forte de 16.000 hommes dont la moitié étaient des Suisses.

A cette époque où le recrutement des armées était difficile, c'était l'habitude d'enrôler des soldats étrangers. On les payait pour qu'ils se battent et la guerre finie, ils retournaient dans leurs pays.

De nos jours, les nations ne se loutent plus mutuellement de soldats. Cela les appauvrirait car, comme bien on le pense, beaucoup ne revendraient pas; maintenant, elles gardent leurs hommes et s'enrichissent en vendant aux belligérents des canons, des fusils, des bateaux, de la poudre, en un mot tout ce qu'il faut pour s'entretuer.

Les troupes du Roi de France avaient pour mission de s'emparer de la Bretagne. De son côté l'armée bretonne devait s'efforcer de repousser l'ennemi et de le chasser hors du duché.

Ce fut l'armée française qui la première fut prête à recommencer la guerre, et le 12 juillet, elle mit le siège devant Fougères.

La ville et le château étaient défendus par une garnison composée de 3.000 soldats ayant déjà fait leurs preuves. Les assiégés avaient en outre, en prévision du siège fait de grands approvisionnements de blé, de vivres de toutes sortes et de munitions.

Le château, avec ses treize tours et ses hauts remparts dont les assises reposaient sur un large rocher, semblait en état de résister pendant de long mois, mais dès le lendemain de l'investissement de la place, le maréchal de la Tremoigne la bombardait avec des canons d'un nouveau modèle, qui causaient de tels ravages que les murs des remparts, si épais qu'ils fussent, ne pouvaient résister aux coups des boulets et s'écroulaient.

Les troupes bretonnes enfermées

dans Fougères eurent beau faire de terribles sorties, l'artillerie ennemie démolissait toutes les fortifications les unes après les autres; les canons pouvaient en effet tirer de très près, car La Tremoigne avait fait détourner le cours du Nançon qui passe au pied des murailles pour pouvoir en approcher plus facilement.

Le 19 juillet, les remparts n'étaient plus qu'un monceau de ruines, il n'était plus possible de défendre Fougères et la garnison capitula.

L'artillerie avait fait de tels progrès qu'il avait suffi d'une semaine pour venir à bout d'une forteresse réputée jus-qu'alors imprenable.

Dès que le Duc de Bretagne eut appris que Fougères était assiégée, il se résolut à secourir la place et à forcer l'armée royale à en lever le siège, et il réunit de son côté une armée de 12.000 hommes. Elle se concentra à Rennes, et dès qu'elle fut prête, elle se mit en route.

Sur 12.000 soldats qui la composaient, plus de la moitié étaient Bretons. Les autres étaient des Gascons, des Allemands, des Espagnols et des Anglais.

Les principaux chefs en étaient le sire de Chateaubriant, le sire d'Albret (qui espérait épouser Anne de Bretagne bien qu'elle n'eût que onze ans, pour avoir son duché et qui faisait sa cour au duc en lui fournissant généralement des soldats de son pays de Gascogne), le duc d'Orléans, Dunois et le prince d'Orange.

(A suivre)

Il monte au bureau et les remet au secrétaire général, puis regagne gravement sa place.

On s'enquiert et on apprend que les valises renferment des listes de pétition contre la séparation, que le député royaliste a fait signer pendant les vacances.

Une interpellation de MM. Vaillant et de Pressensac sur la neutralité de la France est ajournée. M. de Baudry d'Asson a la parole sur un fait personnel. Les journaux l'ont accusé d'avoir passé du tabac en contrebande alors que c'est son valet de chambre... Il demande donc que la liberté de la presse soit restreinte. M. Rouvier lui conseille de retirer son interpellation, ce qui est consenti.

M. Lasies demande à interpellier sur les théories internationalistes du professeur Hervé, qui fut, comme on le sait, répétiteur au collège de Lesneven, et dont le livre est répandu dans les écoles primaires.

M. Rouvier, président du Conseil, déclare que le gouvernement réprovoque de tels écrits. M. Vaillant déclare alors au nom des socialistes que si une guerre se déclarait, il n'hésiterait pas à faire appel à l'insurrection et à la grève générale. M. Rouvier blâme de telles paroles, et M. Lasies ayant retiré son interpellation la discussion de la loi sur la séparation est reprise.

M. Allard, collectiviste, propose de réviser l'art. 4, qui met les biens d'église entre les mains des associations mutuelles. Repoussé. M. Lefas, libéral, et M. l'abbé Lemire, proposent des amendements, qui sont également repoussés.

M. Lasies présente l'article additionnel suivant :

« Les prescriptions de l'article précédent ne seront applicables que sous réserve expresse que les évêques, pasteurs et rabbins, sous la dépendance administrative desquels se trouveront les associations culturelles, seront de nationalité française ou naturalisés depuis dix ans au moins. »

L'article 4 dit-il, en accordant au gouvernement le droit de nommer les évêques, lui avait remis une arme puissante pour défendre les droits de l'Etat.

Si on veut renoncer à cette prérogative si importante, il faut tout au moins faire certaines réserves et empêcher que le pays ne soit absolument sous la dépendance de Rome.

M. Briand, rapporteur, et M. l'abbé Lemire combattent cette disposition, qui n'est pas adoptée.

DROTS DE BRETAGNE

Conditions du second mariage d'Anne de Bretagne, contracté avec le Roi Louis XII. (Nantes, 8 Janvier 1499)

Dans cet acte mémorable, mais que le Pouvoir central ne respecta jamais, Anne s'intitule « Vraie souveraine de Bretagne ».

Pour elle-même, elle spécifie : 1. Que le second enfant de son mariage, fils ou fille, et ses descendants, seraient souverains de Bretagne comme leurs aïeux.

2. Quo si elle n'avait qu'un fils le ducé reviendrait à ses petits-enfants.

3. Que si elle mourrait la première, le roi jouirait du ducé jusqu'à sa mort ; après la mort du roi, la Bretagne rede viendrait indépendante.

Droits des sujets bretons

(Ces droits inaliénables et imprescriptibles ont été sacrifiés à Versailles, dans la nuit du 4 août 1789, par un sieur Chapelain, député d'Ille-et-Vilaine, sans pouvoir ni mandat.)

1. Il n'y aura pas d'innovation dans le gouvernement de la Bretagne, du fait de l'union, ni pour l'église, ni pour la justice, ni pour la chancellerie, ni pour le parlement, la chambre des comptes ni la trésorerie.

2. Les corporations, noblesse, clergé, villes, jouiront des mêmes libertés, droits, et privilèges que sous les ducs.

3. La Reine-Duchesse seule nommera et changera les fonctionnaires.

4. Les Etats de Bretagne répartiront les Impôts.

5. Les sujets bretons ne pourront être cités devant une juridiction hors de Bretagne, sauf le cas d'appel au Conseil royal dans des cas déterminés.

6. La noblesse demeure seule soumise au service militaire, et ne devait point être tirée du pays.

7. Le roi porterait le titre de duc de Bretagne, traiterait monnaie sous ce titre, son effigie jointe à celle de la reine-duchesse.

8. Aucun changement ne peut être apporté aux coutumes de Bretagne que par les Etats de Bretagne.

9. Les bénéfices, charges, dignités du Duché, seront réservés aux sujets bretons seulement.

Nous recommandons spécialement à l'attention les articles 4, 5, 8 et 9. Si ces articles avaient encore été en vigueur, notre pays n'eût pas été à cette heure, dans l'état de prostration et de pauvreté que l'on sait.

Histor souezus

eur sugard torfetour, en em zifennet dek devez en e dl eneb d'ar jandarmed. ha d'ar soudarded.

Ebarz en kearik Usseau, ou leo benag deuz Châtelleraut, e den koz trougent vloaz hag an neuz en em zifennet e-hunan epad dok devez deuz ar polis hag ar soudarded poro a c'hoantez lakat kraban ar justis varnezan, dre ar zujed deuz eun torfet an novoa komelot.

Fanch Roy a oa hano an den-ze. Bet a oa sugard, pe mar bo gwel ganoc'h, garde-chasse var douarour kalz a noblilidde deuz ar vro, meuz Fanch Roy a vrakone pa c'halle, hag eur wech, e oa bet denonet gant an Aotrou Grandpied, deuz Usseau, ha kondaonet evit brakonach da 50 lur amand ha da voza torfet deuz a c'hard.

Roy a vraz kasoni douz Grandpied, hag a donaz kaout venjan. Eun devez ar 4 a vraz mad divoza e c'hortoz Grandpied var eun hent dizro, hag e skoaz eun tenn-fuzul d'ezan a kroiz e vruched. Grandpied n'oo ket maro, meuz danjor zo evid e vuez.

E dorfed great, Fanch Roy a leaz d'ar goar. Dustu ma oa anavezet ar c'hard, archerien a oa kaset douz Châtelleraut da dapat Roy ha d'hen digns d'ar prison. Mez dor an ti a oa zarret ha moraillet, ar prenestrou ive, ha kaër a oa gervel, respont a-bed. Neuz ar jandarmed a gomanzas esa divar-c'hard an ti. Roy neuz a zispakaz deuz toull ar prenestrou, hag a leuskaz eun tann var ar polis pehini a vall vloaz daou zan, eur jandarm hag eur grefer.

Ar polis a doe'baz a c'hardo buana ma c'hallaz ha Roy a chomaz mestr. Tud ar vro esaz goudezo lostat euz an ti ha eklepa mein gant ar prenestrou, meuz Roy a gasaz lenno fuzul varno, en ou lavaret d'ezan an doa kant-hanter-kant kartouchen ha kemend all a voulejoz, hag en em zifenne en e dl beget an diveraden divoza euz e vad.

A zalok an de-se, ne oa ket possubl ken tostaat euz ti ar zugar. Boued en doa en e dl evit eur miz, teir dorz vara, eur gosteoz gig sall, gwini ha viou, ha n'on doa ket aoun. Ober a reaz toullou bihan en douz, hag en gant e fuzul, ar surveillo noz de ar vro tro var dro, hag ar re a dostaz re douz, e leusko boulejoz var o lore'h. Evelse e vlezaz c'hoaz eur jandarm all hag eur serjant linen.

Dre vraz e oa esat neuz tapout an torfetour, meuz kaër a oa hopal d'ezan en em renti d'al lezen, van a-bed.

Tro var dro d'an ti, eun daou c'hard meür benag dioutan, e oa lakot neuz noz de jandarmed ha soudarded da vosa. Etrezo holl, e oa tost da vil a dud armet eno, deuz eun den tri-gigent vloaz ! Mez al lezen a zifenn laza an torfetourien hop prosez ; kemer an en beo a renker da ober, hag ar c'houarnamant a oa nechet braz penoz dond a-benn deuz eun den ken pennek. Darn a lavare skol taolou kanon var an ti, meuz neuz e vije bet pladet hag ar pere'h en a houenne 5.000 lur digoll ! Setu frejou ! Lod a guzillie la-kaat an tan ennan kreiz an noz. Meuz neuz e vefe poac'het ar paour kez den en beo ! Lod all, hag all a re-ze a oa zilaout, a lavaraz planta poullir molint tal ar vogor evit diskar eur pastell dioutli, dre lec'h ma vije gallet mond da lakaat ar pao var Fanch Roy.

Goude nao devez gortoz, eur seksion sapeurien deuz ar Gémie a oa digaset dre urz deuz Châtelleraut evit pöz ouz

ar vur, disadorn var greiz an noz, eur straker leun a boullir-melint.

Kaër a oa bet rei peoc'h var ar c'hoaz, an dud o devoa klevet e klez ti Roy lampat disadorn da noz. En em gavet a oa eno eur bobl ouspenn dek mil a dud da weled an estoni, ha bec'h a oa var ar soudarded o viret euz an engroez-ze da dostad. Ar gvez zoken a oa tud enno evel to'hadou frouez.

De ziv heur deuz a vintinvez distul var d'houre'hennon ar jeneral Babin, deut deuz Tours, ha prokuror-ar-Republik, eur serjant ha c'houe'h sapper en em ruzaz en eur daol pled mad da ober trouz hag en eur zivall deut beza gweled gant Roy, beleg ar pignon euz ti ar sugard. Lakota a oa ar strakerozed en o flas, ha staget gant eun neuden hir gret gant eur maier hag a gas an tan dre ennih. An tan a oa lakot en neuden, hag ar sapeurien a ziredaz buan a'chian. Prestik goude, eur strak spontus, bouillou moged, mein taol-distal, ha setu a blad eun hanter deuz ar vogor. Ar jandarmed a zie'haloupaz da gemer Roy, meuz... al logoden a oa a'chapt deuz ar pech, ha kaër a oa klask, fukolati, ha furchal, ar sugard a oa to'het ! Allez, setu manker ar justis var he den c'hoaz eur wech. Hag ar jandarmed, ar soudarded, sikourf gant ar bobl deut da zellet, da vout var lere'h Roy dre barkou, ha dre brajou ! Bonn ar fin, daou zen bro a anavezaz anozan koachet en eur parkad melchon.

Sailla reohent varnezan hag e reohent d'ezan kemend a daolou, ma chomaz ar paour kez evit maro var ar plas. An archerien a orruaz prestik goude, rag anevret da ze, Roy a vije bet peurlec'h bet gant an dud a zele'ho en em gaout eno da zellet outan. Ar minotou a oa lakot var e zaouarn, hag en eur c'hard e oa kaset ar prisonnier da hospital Châtelleraut.

Pa zeuz e anovezed d'ezan var he c'hard, e lavaraz en doa gallet lec'hel deuz e dl goude ar strak, dre doull ar vogor. Dre chanz, ne oa ket bet goullot, pebra benag ma oa kouezet eun troust var e velle. Ar vadisinal o deuz dustu bizit Fanch Roy, ha deuz an hospital, o bet kaset d'ar prison.

Evelse a chomaz an histor souezus deuz eur muntr hag an neuz e pad dok devez dal'het ar vro holl var evez, ha lakot diblas evid dond a benn anozan ouspenn mil dud armet, jeneraled, prokurored, ha tud a c'houarnamant zoken.

Pa zeuz e anovezed d'ezan var he c'hard, e lavaraz en doa gallet lec'hel deuz e dl goude ar strak, dre doull ar vogor. Dre chanz, ne oa ket bet goullot, pebra benag ma oa kouezet eun troust var e velle. Ar vadisinal o deuz dustu bizit Fanch Roy, ha deuz an hospital, o bet kaset d'ar prison.

Evelse a chomaz an histor souezus deuz eur muntr hag an neuz e pad dok devez dal'het ar vro holl var evez, ha lakot diblas evid dond a benn anozan ouspenn mil dud armet, jeneraled, prokurored, ha tud a c'houarnamant zoken.

Pa zeuz e anovezed d'ezan var he c'hard, e lavaraz en doa gallet lec'hel deuz e dl goude ar strak, dre doull ar vogor. Dre chanz, ne oa ket bet goullot, pebra benag ma oa kouezet eun troust var e velle. Ar vadisinal o deuz dustu bizit Fanch Roy, ha deuz an hospital, o bet kaset d'ar prison.

Evelse a chomaz an histor souezus deuz eur muntr hag an neuz e pad dok devez dal'het ar vro holl var evez, ha lakot diblas evid dond a benn anozan ouspenn mil dud armet, jeneraled, prokurored, ha tud a c'houarnamant zoken.

Simple chiffres

Rien n'est plus impressionnant que le travail de la typographie. Un grand écrivain parlait devant nous de l'émotion qu'il ressentait en entrant dans un atelier où ce mystérieux travail, collaborateur de la pensée, se fait avec une telle vitesse et une telle précision.

Beaucoup de nos lecteurs sont sans doute curieux d'apprendre comment se fabrique un journal. Le premier élément nécessaire, c'est le papier. Prenons par exemple notre journal Ar Bobl, qui tire 4.000 exemplaires par semaine, soit une moyenne de 17.300 par mois (étant donné que le journal paraît parfois cinq fois dans le même mois), ou, exactement 208.000 exemplaires par an ; si on ajoute à ce chiffre le nombre d'exemplaires de notre revue mensuelle Ar Vro dont le tirage atteint 1.000 exemplaires, soit un total de 12.000 par an ; en les additionnant aux 208.000 feuilles d'Ar Bobl, nous arrivons à un chiffre de 220.000 feuilles, couvrant chacune une surface de 0 m. 60 sur 0 m. 90.

Si l'on ajoutait bout à bout toutes ces feuilles on obtiendrait un ruban de 0 m. 60 de large, sur 198.000 mètres de longueur, soit près de deux cents kilomètres. Ce ruban couvrirait donc environ la route de Brest à Rennes !

Deux exemplaires d'Ar Bobl, pliés et mis sous bande, mesurent un centimètre d'épaisseur environ. Si donc on formait une pile unique de nos journaux, ils atteindraient 20 mètres de haut. En un an cette pile aurait atteint 1.040 mètres de haut, soit plus de trois fois la hauteur de la Tour Eiffel !

Mais arrivons à la fabrication du journal. Voici la copie prête et classée à la rédaction. Les typos vont commencer leur besogne. Ils prennent une à une, dans la « casse », les lettres de-

vant entrer dans la fabrication du journal. Or, sait-on le nombre fabuleux de lettres nécessaires à la composition d'Ar Bobl ? 100.000 lettres, au minimum, parfois même ce chiffre s'élève à 120.000, et cela pour chaque numéro. Mais étant donné qu'il faut, si tôt tiré le journal, remettre les lettres, une à une, à leur place respective, dans la « casse », en un an les compositeurs travaillant à la préparation d'Ar Bobl auront donc « levé » et « distribué » de cinq à six millions de lettres !

Avec les lettres, prises séparément et placées l'une à côté de l'autre, les typos forment les lignes, puis les paquets de composition, composés d'un certain nombre de lignes. Les prépreuves de ces paquets sont corrigées, puis la « prote » entre en jeu ; c'est lui qui met « en page », c'est à dire qu'il arrange le plus joliment possible toutes ces compositions disparates dans de grands cadres en fer de fonte, où elles sont maintenues par des serrages. Sait-on tout le soin et l'art que doit déployer cet ouvrier ? Bien peu s'en rendent compte. Si la mise en page d'un journal ou d'une revue a ses beautés, elle a aussi ses déshonneurs ; soigneusement arrangée, une page flatte l'œil ; mal disposée, elle choque l'œil et rebute le lecteur.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

Voici précises les quatre formes d'Ar Bobl ; chacune pèse 50 kilos, soit au total 200 kilos. Elles sont descendues à l'atelier d'imprimerie, et disposées sur la presse. Le moteur marche, la machine ronfle, et aligne 1.200 feuilles à l'heure sur la tablette de chêne, où elles sont rangées automatiquement, puis enlevées, pliées, enveloppées, et expédiées rapidement par l'utile petit réseau économique, dans toutes les directions du pays bas-breton.

les communes de S-Thois, Laz, Tré-gouez et peut-être celle de Louhan.

Cette région absolument abandonnée jusqu'à présent, va donc enfin recevoir satisfaction.

Le tracé proposé par M. l'ingénieur en chef pour rejoindre Sivoal à Braspartis passait par S-Rivoal, il était plus court mais ne desservait aucune commune importante.

Le tracé par La Feuillée dessert Commana, Botmeur, Brennilis et Loqueffret, soit plus de huit mille habitants, il est plus long que l'autre de dix kilomètres et cet allongement de parcours n'a pas paru excessif étant donné la différence des populations desservies.

Bourse et Chemins de Fer

Voici la série des assemblées générales de nos grandes Compagnies terminée. On a pu juger en connaissance de cause les résultats de l'exercice 1904. Les rapports, ou même des allocutions présidentielles spéciales, ont mis les actionnaires en face des réalités, en ce qui touche la loi Berteaux et spécialement la question des retraités.

En ce qui concerne les résultats de l'exploitation, on a pu voir qu'ils sont des plus encourageants : l'Ouest a vu diminuer ses appels à la garantie ; le Midi rembourse si peu que ce soit ; l'Est et l'Orléans, de leur côté, remboursent des millions.

Quant aux mesures dont sont menacés les chemins de fer, travail des agents ou retraites, toutes les explications fournies démontrent péremptoirement qu'il y aurait folie pure à vouloir aller jusqu'au bout des « réformes » proposées par nos politiciens et que, même en n'en adoptant qu'une partie, on accroîtra les charges des « associées de l'Etat ». maladroitement, puisque ce sera couper court à l'amélioration qui se dessinait et s'affirmerait, interrompre des remboursements dont le budget ne pouvait que se trouver bien.

Mais, par le temps qui court, peut-on faire entièrement fond sur la sagesse de nos gouvernants ?

C'est parce que le public reste dans l'incertitude à ce sujet que le marché des actions de nos grandes Compagnies demeure sans animation, avec un retour vers la lourdeur d'il y a quelques mois.

Les obligations sont un peu mieux traitées, mais sans retrouver la faveur qu'elles méritent.

Ali d'hon lennerien

Rei a reomp da c'hoat d'an dud divar ar meaz penoz omp oustillet dreist, ama er voullerez, evit imprima d'e, en berr amzer, Lizerou Eureud ha Lizerou Servich-bras. Eur paper bras mod neve a m'emp ive, evid al Lizerou eur-red, gant bordeur roz ha bordeur glas, pa fleur roz ha fleur glas, d'ar choaz. Al Lizerou de-ha-bla e v'great marc'had mad, var feillennou zimpl, pe var feillennou doubl, deuz ma ve divarzet. Ar bundennou a ve roet var ar marc'had, lakel ha tout, prest da daol er Post.

Rei a reomp da c'hoat d'an dud divar ar meaz penoz omp oustillet dreist, ama er voullerez, evit imprima d'e, en berr amzer, Lizerou Eureud ha Lizerou Servich-bras. Eur paper bras mod neve a m'emp ive, evid al Lizerou eur-red, gant bordeur roz ha bordeur glas, pa fleur roz ha fleur glas, d'ar choaz. Al Lizerou de-ha-bla e v'great marc'had mad, var feillennou zimpl, pe var feillennou doubl, deuz ma ve divarzet. Ar bundennou a ve roet var ar marc'had, lakel ha tout, prest da daol er Post.

Rei a reomp da c'hoat d'an dud divar ar meaz penoz omp oustillet dreist, ama er voullerez, evit imprima d'e, en berr amzer, Lizerou Eureud ha Lizerou Servich-bras. Eur paper bras mod neve a m'emp ive, evid al Lizerou eur-red, gant bordeur roz ha bordeur glas, pa fleur roz ha fleur glas, d'ar choaz. Al Lizerou de-ha-bla e v'great marc'had mad, var feillennou zimpl, pe var feillennou doubl, deuz ma ve divarzet. Ar bundennou a ve roet var ar marc'had, lakel ha tout, prest da daol er Post.

Rei a reomp da c'hoat d'an dud divar ar meaz penoz omp oustillet dreist, ama er voullerez, evit imprima d'e, en berr amzer, Lizerou Eureud ha Lizerou Servich-bras. Eur paper bras mod neve a m'emp ive, evid al Lizerou eur-red, gant bordeur roz ha bordeur glas, pa fleur roz ha fleur glas, d'ar choaz. Al Lizerou de-ha-bla e v'great marc'had mad, var feillennou zimpl, pe var feillennou doubl, deuz ma ve divarzet. Ar bundennou a ve roet var ar marc'had, lakel ha tout, prest da daol er Post.

so rendait aux champs chercher ses bêtes, elle rencontra son amoureux.

Aux questions du jeune homme, Marie-Louise répondit que son projet était irréalisable puisque ses parents s'y opposaient, et elle le pria de ne plus songer à elle.

Marie-Louise répondit qu'il était inutile d'insister. Alors Baler, renversa la jeune fille d'un coup de caillou, puis il sortit son revolver de sa poche, et le braquant sur la jeune fille, tira sur elle. La première balle vint effleurer le menton.

Baler, craignant de l'avoir manquée, tira une seconde balle, qui frappa la jeune fille au sommet du crâne, puis une troisième qui vint se loger dans le haut de l'épaule droite.

Dirigeant alors l'arme contre lui-même, il se logea une balle dans l'oreille et tomba mortellement blessé sur la route, où il ne tarda pas à expirer.

Marie-Louise eut le courage, néanmoins, de regagner sa demeure aidée de deux personnes que le bruit des détonations avait attirées sur les lieux.

Le bourg de Poullaouen connut aussitôt l'événement et beaucoup se portèrent sur les lieux.

On releva le jeune homme, qui ne donnait plus signe de vie, et on le transporta chez lui, où sa pauvre mère, fort âgée, était en proie à une douleur poignante devant la triste réalité qui venait de lui être révélée.

Marie-Louise, arrivée chez elle, portant son sang par ses blessures, tomba sans connaissance.

On manda un médecin à la hâte. M. le docteur de Jaeger, de Carhaix, prévenu, arriva dans la soirée et pratiqua les premiers pansements, n'osant aussitôt extraire les balles, étant donné l'état de faiblesse de la jeune fille.

La gendarmerie de Carhaix fut prévenue du drame et se transporta sur les lieux, afin de procéder à une enquête. M. Hamon, maréchal des logis de gendarmerie, reconstitua la scène, mais ne put interroger la jeune fille, vu son état de faiblesse; il saisit l'arme dont s'était servi le jeune homme; c'est un revolver de poche de 7 mm, à canon rayé.

Les deux balles qui restaient dans le barillet n'ont pu être retrouvées; on suppose qu'elles auraient été tirées en l'air par les premières personnes accourues, par mesure de précaution.

L'émotion causée par ce drame est grande dans la contrée, où les deux familles sont connues et jouissent de la considération générale.

Le parquet de Châteaulin s'est rendu sur les lieux. Lorsque la jeune fille a repris connaissance, elle s'est plaint particulièrement de la blessure faite par la balle qui s'est logée dans le haut de l'épaule.

Quant à la blessure du crâne elle ne présente aucun danger. Vu le mieux qui s'est produit et sur l'autorisation du médecin à la suite de l'insistance des parents, la jeune fille vient d'être transportée à Morlaix afin de subir l'opération de l'extraction des balles.

Les docteurs Rolland et Querneau ont extrait la balle de la tête de Marie-Louise Le Cam. Le projectile s'était aplati sur la boîte crânienne.

vy-Plougras. La Commission d'enquête est composée de MM. Ouen, maire de Vieux-Marché; Conan, maire de Plougonver; Luyor, propriétaire à Plouaret; Alexandre, adjoint-maire de Plounevez-Mohéle; de Korouartz, conseiller général; Kermariva, maire de Callac; Liégar, pharmacien à Callac; Louis Conan, maire de Lohuec; Le Bars, maire de Plusquellec; Débordès, maire de Calanhol; Jean Sornet, propriétaire à Calanhol. La Commission sus-nommée se réunira le 31 mai courant.

Cette nouvelle ligne rendra les plus grands services à cette région; elle desservira les communes de Callac, Calanhol, Lohuec, La Chapelle-Neuve, Loguivy-Plougras, le Vieux-Marché, et Guertlesquin, et les reliera directement à Lannion.

— Gwellaat dre oréson. — Job ar Foll a lar eo kap da wallaet eun den zoed en eur ober eun heur.

— Les Bretons à Lourdes. — Le diocèse de Quimper a pris part au pèlerinage national des hommes à Lourdes, par 500 bretons partis de Landemaur.

— Les Bretons à Lourdes. — Arrivés là-bas par un temps affreux, ils ont eu la consolation d'avoir deux splendides journées. Les cérémonies du pèlerinage ont été fort suivies. Les exercices ont eu lieu en plein air, sur le parvis du rosario. L'orateur choisi était Mgr Enard, évêque de Calors.

— Les Bretons à Lourdes. — Le diocèse de Quimper avait à sa tête M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Quimper.

— Les Bretons à Lourdes. — C'est avec beaucoup de foi que les Bretons ont fait entendre à la grille de Massabielle leurs plus beaux cantiques, tandis que M. Havas, de son talent accoutumé, faisait l'harmonium.

— Les Bretons à Lourdes. — Au chœur de croix de la montagne, M. Roudaut, vicar de Lannilis, a fait un sermon breton très éloquent.

— Les Bretons à Lourdes. — La plus belle cérémonie fut sans contredit la procession du Saint-Sacrement de mercredi, qui fit le tour de la ville de Lourdes.

— Les Bretons à Lourdes. — Trente mille hommes assistaient à cette manifestation de foi.

— Les Bretons à Lourdes. — Les processions aux flambeaux, les illuminations de la Basilique, les chants si doux et si variés des pèlerins donant à ces fêtes religieuses un aspect qu'on ne retrouve qu'à Lourdes.

— Les Bretons à Lourdes. — Plusieurs pèlerins se sont rendus auprès du Jers, à Bethliem, Grottoes, Gaverne, etc. Mais tous sont revenus profondément émus de ces belles fêtes, où ils ont ramené leur foi.

— Les Bretons à Lourdes. — Concours de tir. — La Société mixte de tir la Lanterne organise pour le dimanche 21 mai, un concours régional de tir, offert aux sociétés de tir régionales, aux sociétés de tir aux armées.

— Les Bretons à Lourdes. — Les concours aura lieu de 7 à 11 heures du matin, et de 1 à 5 heures du soir, au stand de Kortangy.

— Les Bretons à Lourdes. — Gwellaat zardou. — Disul goude kreiz-leiz, Alan Peden, l'oshanvet Alan Vouzar, mevel e ti Spherhel, diouz Keravel, Plounevezter, a oa o tond diou'e'h Lanneufret, pa 'n em gavaz, etre Kerlaret ha Krec'h-Milloc'h, eur weter hag a daolaz Peden var an douar. An den keaz en deuz bet eur c'harr flastret ha diou gostezen torret. Eur medisin, galvet dioc'hou, en deuz lavaret e vije fall ar bed gantan.

— Les Bretons à Lourdes. — Lameier roset. — Disul d'abaradaez, an tan en deuz peget en eur warard da Skuiban, dioc'h Langanzan, hag en deuz deuz pomp dervez-arant lan, en gwaremennou da Skuiban, Bernas hag Huguenot. Ar c'holl a zo prizet pevar-argent skoez var dro.

— Les Bretons à Lourdes. — Ar c'hristiflou. — N'eo ket ankounaet c'hoaz an traoz meuz a c'hoarvezaz e Plouedern, brema tri-miz benag. Ar mestri-skol, e veza silapet ar c'hristiflou er-meuz euz an ti-skol, eun den, hanvet Fanch Ar Menez, kloc'her, a leiaz da adstaga anezan dioc'h ar mario, meaz ar vistri-skol a enebaz, hag Ar Menez a lavaraz « imbisidil » d'ezo.

— Les Bretons à Lourdes. — Diganet eo bet evit kement-se, dirag al laz-varn, ha kondaonet da zek dervez prizon, ha da 25 lur amand. Menez a loa eun den a zoare koulskoude, ha biskoaz klenn ne loa bet divar e benn.

— Les Bretons à Lourdes. — Ar Ruien a lavar da vignoned Champany. — Sed, volod ket ahont, en parrez Ploumeur-Bolod, eun neuboud mein hanvet gorret Gwarudar? Ma, eun tud-koz Champany, an noblissime gwechall, a groue ar balzanted, momez tra vel ma stager brini maro deuz gwaliouer, ovt sponta ar brini all!

— Les Bretons à Lourdes. — Ar Re Wen a respont d'ust: « Tave, lavet, ze n'ê ket gwir. Ho tud-koz d'ac'h-lu o deuz bet prizoniet ha gwiltinet eur bern tud en Lannhuon, mare ar Revolution. O fennou a ruille ken stank, er boutek, evel avalou pa hijer ar gve da viz Here!

— Les Bretons à Lourdes. — Ha setu jeu, ha setu c'hoaz. Lavaromp o gwirione d'an diou gosteenn, kuit a volonte fall.

— Les Bretons à Lourdes. — An nobl, an dra zo gwir, o doa urz gwechall da groua ar c'hoerrien evel m'o doa c'hoant. Herve ken an den nobl, e c'halle rei justis uhel, justis krenn, pe justis izel. Ar re o doa justis uhel a c'halle lac'ha. Bea oa kalz deuz ar re-ze, ha panever da ze na vije ket bet c'hoaz var ar maez kemend all a barkou hanvet « Park ar Justis ». Er parkou-ze o doa plantet ar postou-kroug, tost d'ar manerion.

— Les Bretons à Lourdes. — Ar republikanod o deuz lakel ive, broma dek-viz-ha-kant, ar gwad da redek er vro-m'êvel steriou. Hi eo o deuz dichadonet ar brezel hag ar bersoukusion etre breudour. Na vije ket krouget an dud, meaz d'houget o vijent, hag ar maro a zo ar maro bepred.

LANDERNE

De notre correspondant: « La Fraternelle ».

« La Fraternelle ». — Dimanche dernier a eu lieu en notre ville la fête du 25^e anniversaire de la fondation de la Société de Secours Mutuels « La Fraternelle ».

Les sociétaires réunis à l'école communale se sont rendus en corps à l'église Saint-Florand où un service funèbre a été chanté.

M. le chanoine Flourey, curé de Landerneau, y a prononcé une allocution et donné l'absoute.

La Musique indépendante s'est également fait entendre au cours de la cérémonie.

Après la messe, le cortège s'est rendu au cimetière où une couronne a été déposée sur la tombe du premier président et fondateur de « La Fraternelle ».

M. Colloby, en un discours, a célébré les mérites du défunt.

Un banquet a été servi à midi à l'hôtel de Bretagne.

Plusieurs nobilités assistaient à la fête: MM. Maissin, conseiller général, Boucher, Le Bos, Goyet, Périn, de Gailleville, Salaun, conseillers municipaux.

— Les Bretons à Lourdes. — Le diocèse de Quimper a pris part au pèlerinage national des hommes à Lourdes, par 500 bretons partis de Landemaur.

— Les Bretons à Lourdes. — Arrivés là-bas par un temps affreux, ils ont eu la consolation d'avoir deux splendides journées.

— Les Bretons à Lourdes. — Au chœur de croix de la montagne, M. Roudaut, vicar de Lannilis, a fait un sermon breton très éloquent.

— Les Bretons à Lourdes. — La plus belle cérémonie fut sans contredit la procession du Saint-Sacrement de mercredi, qui fit le tour de la ville de Lourdes.

— Les Bretons à Lourdes. — Trente mille hommes assistaient à cette manifestation de foi.

— Les Bretons à Lourdes. — Les processions aux flambeaux, les illuminations de la Basilique, les chants si doux et si variés des pèlerins donant à ces fêtes religieuses un aspect qu'on ne retrouve qu'à Lourdes.

— Les Bretons à Lourdes. — Plusieurs pèlerins se sont rendus auprès du Jers, à Bethliem, Grottoes, Gaverne, etc. Mais tous sont revenus profondément émus de ces belles fêtes, où ils ont ramené leur foi.

— Les Bretons à Lourdes. — Concours de tir. — La Société mixte de tir la Lanterne organise pour le dimanche 21 mai, un concours régional de tir, offert aux sociétés de tir régionales, aux sociétés de tir aux armées.

— Les Bretons à Lourdes. — Les concours aura lieu de 7 à 11 heures du matin, et de 1 à 5 heures du soir, au stand de Kortangy.

— Les Bretons à Lourdes. — Gwellaat zardou. — Disul goude kreiz-leiz, Alan Peden, l'oshanvet Alan Vouzar, mevel e ti Spherhel, diouz Keravel, Plounevezter, a oa o tond diou'e'h Lanneufret, pa 'n em gavaz, etre Kerlaret ha Krec'h-Milloc'h, eur weter hag a daolaz Peden var an douar.

— Les Bretons à Lourdes. — Lameier roset. — Disul d'abaradaez, an tan en deuz peget en eur warard da Skuiban, dioc'h Langanzan, hag en deuz deuz pomp dervez-arant lan, en gwaremennou da Skuiban, Bernas hag Huguenot.

— Les Bretons à Lourdes. — Ar c'hristiflou. — N'eo ket ankounaet c'hoaz an traoz meuz a c'hoarvezaz e Plouedern, brema tri-miz benag.

— Les Bretons à Lourdes. — Diganet eo bet evit kement-se, dirag al laz-varn, ha kondaonet da zek dervez prizon, ha da 25 lur amand.

— Les Bretons à Lourdes. — Menez a loa eun den a zoare koulskoude, ha biskoaz klenn ne loa bet divar e benn.

Lezomp an Amzer Goz elec'h m'ema, ha na voskomp ket koc'h da fléria.

PERROZ

Election au Conseil d'arrondissement. — Une élection au Conseil d'arrondissement a eu lieu le 14 mai pour le canton de Perros-Guirec.

M. Audren maire, de Trébeurden, républicain, est élu sans concurrent, par 2,049 voix.

BENAC'H

Election au Conseil général. — Le dimanche 14 mai, une élection au Conseil général a eu lieu dans le canton de Belle-Isle-en-Terre, par suite de l'annulation, par le Conseil d'Etat, de M. de Réals.

Ont obtenu: M. le docteur Raoul 1405 voix, élu; M. de Réals 1321.

M. Raoul a 211 voix de majorité à Louargat, 108 à la Chapelle-Neuve, 3 à Plougonver, 13 à Gurunhuol.

M. de Réals obtient 143 voix de majorité à Trégalmus, 85 à Loc-Envel, et 60 à Belle-Isle.

PLOZAL

Ar pejon brezonek. — « Paotred Plozal » a zalz'h da zisplega pejou teat er brezonek dre barrojou Bro-Dreger. En Pontre hag en Trégalmus o deuz c'hoarriet Job al Lonher; prestik ec'h efont da Bianiell.

PLOUIGNO

Friket dindan e vektor. — E-pad redadek-kezeg Plectin, eun toucher hanvet Jan Maner, deuz Plouigno, a stokaz e vektor deuz eur weter all, Jan Maner a gouezaz dindan ar rod hag a oe friket. Toucher ar weter all a vo persuet evit boa lac'het Maner dre imprudanz.

LES BRETONS ÉMIGRÉS

PARIS

Concert Breton. — Un Concert Breton, organisé par la Société « La Bretagne » aura lieu le dimanche 28 mai, à 3 h. précises, dans la salle des Mille-Colonnes, 20, rue de la Gâté, près la gare Montparnasse.

Au programme, nous relevons: Chansons de Botrel, par l'auteur et M^{me} Botrel; Chansons en breton par la Troupe des Paotred Ti Sant-Erean sous la direction de M. Paul Le Flem; sonneries de binioù et de bombarde, etc.

Prix des places: 5 fr.; 3 fr.; et 1 fr. Ceux qui seront en costume national recevront gratis à l'entrée, un volume de Théodore Botrel.

ON DEMANDE

UN VOYAGEUR, pour Carhaix et les Environs. Appointements fixes et Commissions. S'adresser à M. CORBEL, Compagnie Singer, Morlaix.

Etudes de M^e H. GASSIS, avoué-licencié à Châteaulin, et de M^{rs} LANCIEN et LEFEUVRE, notaires à Carhaix.

VENTE

DE BIENS DÉSIGNÉS À L'ARTICLE PRÉCÉDENT QUI PROVIENNENT DE L'ÉTAT ET QUI NE SONT PAS GREVÉS D'UNE FONDATION PIÉUSE POSTÉRIÈRE À LA LOI DE GERMINAL AN X, FERONT RETOUR À L'ÉTAT.

On en vient à l'article 4^{ter}, qui fixe les conditions dans lesquelles les associations cultuelles succéderont aux associations comme aux créanciers des anciens conseils de fabrique.

M. Ribot fait un discours remarquable où il montre qu'en bien des endroits les revenus des églises sont bien insuffisants pour payer les créanciers. Le ministre des cultes répond que les créanciers pourront alors saisir et vendre les dits biens.

Marché de Paris (la Villette) du 11 mai

Table with columns: ESPÈCES, QUANTITÉS (amono, non, duos), Prix du kilogramme Poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

Bulletin Financier

Le marché, très actif, s'oriente complètement vers la hausse et l'on assiste à une reprise générale dans la majeure partie des compartiments.

Notre 3 0/0 s'inscrit à 99.32 1/2. L'Extérieure est très soutenue à 91.50. Fonds russes actifs, Turc 88.55.

Après adjudication séparée, réunion de ces deux lots en un seul pour une adjudication d'ensemble, formée du montant des premières adjudications, qui ne seront définitives que faute d'enchères sur cette réunion.

La Maison louée à l'administration des Postes.

Mise à prix: six mille francs. Cl. 6000 francs.

DEUXIÈME LOT

Le sol et les dépendances sur lesquels est édifiée la maison louée à l'administration des Postes et formant le 2^e lot (bis).

Mise à prix: deux cent francs. Cl. 200 francs.

DEUXIÈME LOT (bis)

La Maison louée à l'administration des Postes.

Mise à prix: six mille francs. Cl. 6000 francs.

CLAUSE DE RÉUNION

Après adjudication séparée, réunion de ces deux lots en un seul pour une adjudication d'ensemble, formée du montant des premières adjudications, qui ne seront définitives que faute d'enchères sur cette réunion.

TROISIÈME LOT

Au village et dépendances de Kervern EN LA COMMUNE DE PLOURACH (Côtes-du-Nord)

Un Corps de Ferme, comprenant sous: Bâtiments, aires, cours, courtils, vergers, 1 h. 50 a. Terres labourables, 12 h. Prairies, 4 h. 50 a. Landes et taillis, 3 h.

Mines d'or en reprise. New Kaffirs 42.75.

KANAOUEN AR SUL

Ar Peuc'h Santel

War don ar Marsellaise.

War raok, bugale vad ar vro-ma, An dez a c'hloaz zo digouezet, Dre-holl ar Peuc'h a reno brema, He bannielou a zo savet.

Na glevit ket trezek an harzou Ar boblou etrus ha lawezet K'rial diwar bouez o fenn: Bezomp breudour dre an holl douarou.

DISKAN: Bevet ar Peuc'h Santel! Ar Peuc'h eo a reno, Kanomp, kanomp, Ar Peuc'h hepken a leunio an Ero.

Perag fuzulion, kartouchennou, Ha boulegou torfetourien, Perag hopou ha ioc'hadennou, Perag chom bepred sklavourien?

Perag, Breiz, o pebeuz enor Diskouez d'ar bad-ha-vezet E c'hoamp eur holl silvizez Hag eo dilunet paotred an Arvor.

DISKAN: Na petra 'ta! K'rizder ar brezel Ar gwad hag ar c'haon, ar maro, A vije c'hoaz mestr en Breiz-izel A hudo dre holl an draoù?

O ma Doue, na pebeuz maeur Gwelod ar gwad ru o rual, Plijet ganeoc'h hon diwall, Douz an emgannou etre ar breudour.

DISKAN: Stardit ho renkou, tud a vicher, Tud a labour barz en pob stad, Ha digorit frank ho torjoz

Ma teuo al Liberte vad, Ma kroez ar soch barz an douar, Ma teuf pob den da labourat, Ha na vo ken skrollz a vad, Na vo ken a vizioz nag a c'hlaer!

DISKAN: Kasit d'ar bed ar sonjou gwirion, Barzed brudet, skrivagnerien, Digasit ar gonsolation

Diskit e zavor l'ar plinvidik Ha d'ar paour diskit e zrojoz, Difennomp holl hon frankijoù, Hag ar Peuc'h a reno er Republik!

DISKAN: Bevet ar Peuc'h Santel! Ar Peuc'h eo a reno, Kanomp, kanomp, Ar Peuc'h hepken a leunio an Ero.

VENTE

Par Licitation Judiciaire LE MERCREDI SEPT JUIN, à midi À CARNOËT

En l'étude de M^e JAFFRENOU, notaire, D'un corps de ferme, situé à Kervez, en la commune de Plourach (Côtes-du-Nord), comprenant:

Maison sous ardoises, à trois ouvertures, porte et fenêtres en pierres de tailles; crèches; écuries; hangar;

Terres chaudes . . . 3h.85a.40c. Prairie grasse . . . 17 40 Prés . . . 1 74 45 Terres à lande . . . 96 60

TOTAL . . . 6h.73a.85c.

Cette propriété est affermée à François Rolland, jusqu'au 29 septembre 1909, pour un fermage annuel de 450 fr.

Mise à prix: 8,000 francs

Etude de M^e POSTOLLEC, notaire à Gourin

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le Mardi 20 Juin 1905

A une heure après-midi En l'étude et par le ministère de M^e POSTOLLEC notaire à Gourin

LOT UNIQUE

Une Grande Ferme

Située au village de Kerfloc'h, commune de Priziac (Morbihan). Comprendant outre de bons et vastes bâtiments:

Sous: Labours . . . 19 h. 25 a. 28c. Prés . . . 2 85 30 Landes . . . 18 11 24 Taillis . . . 10 05 36

TOTAL . . . 50 h. 27 a. 18c.

Cette ferme, dominant un site magnifique, borde la route de grande communication de l'Abbaye de Langonnet, au Faouët. Elle est située à 1 kilomètre de l'Abbaye de Langonnet, à 6 kilomètres du Faouët et 3 kilomètres de la future gare de Langonnet (chemin de fer départemental de Lorient et Pontivy, au Faouët et à Gourin).

Elle est susceptible des plus grandes améliorations, et ses réserves, d'une valeur locale annuelle de 350 fr., sont formées de la majeure partie des taillis dont 5 hectares peuvent être immédiatement exploités dans les conditions les plus avantageuses.

Elle est actuellement jouie par les enfants Richard, aux termes de bail authentique résiliable en 1906, moyennant un fermage annuel de 1200 fr.

Mise à Prix. 35.000 Fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e POSTOLLEC, notaire, et pour visiter les biens, aux Fermiers.

MACHINES À TRICOTER

De tous Systèmes APPRENTISSAGE GRATUIT

Facilité de Paiement

M^{me} CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6

MORLAIX (Voir les Modèles au Magasin)

Kerne-Izel

La foire annuelle de Saint-Gildas, sur la route de Châteaulin à Cast, a eu lieu lundi et, favorisée par le temps, a été active, comme transactions.

Le pardon s'est tenu dimanche, sur le placître entourant l'église et a attiré un grand nombre de Châteaulinois.

Argent perdu. — Le samedi 4 mars, il a été perdu en chemin de fer, entre Quimper et Gouarec (Côtes-du-Nord) via Rorsporden et Carhaix, un portefeuille contenant environ 550 francs.

Prière de vouloir bien adresser cette somme à M. le Commissaire de police de Quimper, contre bonnerécompense.

Eur Mab-hañr lac'het gant e Dab-kair. — Disul diveza, 14 deoc'h ar miz-ma, e oa assemblée en Ker Lanhabu, parrez Plouhinek, eul leo bennag deuz Pontekroaz. Eno 'ma ehoan Iann-Herri Pichon, 58 bloa, komener, hag o vrog. Douv v'oa so, o merv'h Mari-Jean a oa deuet da Bier Guillou, masouner, onjet a 26 bloa. Homan na oa ket gwall reiz e gundu, aliez e vije m'eo, hag oc'h penn, pillat a re a vrog, pehini a zeuz frot gwechou da glask repu e ti e zud. Disul 'ta Guillou a zoutas da veled e dad-kair, asamblez gant Faneh Ar Rivinor, masouner er vro'h. Evel ma oa ar pardon barz Lanhabu, ar mab-kair a c'houllaz eur banne lagout, diz-gand o vam-gair, meuz homa a reiz jistr d'eo, en eul lavaret n'ho doa ket a hini-kraev. Guillou a leaz droez onan, hag heon da gas eun taol troad d'c'hoar-gair; diskaballa a reaz anez, ha sklapa 'nezi var al leuz-zi. Ar vam-gair a bakaz taolion ive digaton.

An tad-kair, Iann-Herri Pichon, a zel-gouez en ti var an dra-ze. Pa vije skel var o vrog, o komeraz eur wiall, eur pez sizail-komener, hag o sizail var o vab-kair euid dizamm aneon diou ar vrog. Rei a reaz d'eo eun taol sizail en o gostez. An taol roet, Pichon a sortiaz, hag o vab-kair var e lere'h, meaz a boan ma oa homa var an hent kraz, ma koueaz eun maro mik.

Ar jandarmed, galvet doct'ha a oruzaz, hag a gistonaz Pichon. Homa a respontaz n'en doa skoez gant o vab-kair nemod euid difenn o vrog. Ar medisin a zellaz euz ar goull; an taol-sizail en doa guez eun toull ledan a 4 santimètr etre diou gosteenn, ha troc'het eur wazien, en diabarz ar c'horf. Pichon a zo bet aretet ha kaset d'ar prizon da Gouper.

En em bersketul. — Eur gonor-santez doct'h Pontekro

Etude de M^e Yves POSTOLLEC, notaire à Gourin.

A VENDRE

Par Adjudication Volontaire
LE DIMANCHE 4 JUIN 1905, à deux heures de l'après-midi.
Une petite propriété, située au village du Guern, commune de Clédon-Pohor (Finistère), d'un revenu annuel de 125 fr.
Mise à prix : 1800 fr.
S'adresser pour tous renseignements, à M^e POSTOLLEC notaire.

A VENDRE

Par adjudication Volontaire
Le Dimanche 4 Juin, à une heure de l'après-midi
Une Métairie, située au village de la Hale-Provoist ou Halc-Breut, commune de Clédon-Pohor (Finistère), louée à la veuve Jézéquel, suivant bail authentique, moyennant 300 fr. l'an.
Mise à prix : 5,000 fr.
S'adresser pour tous renseignements à M^e POSTOLLEC notaire, et pour la visite des biens, à Yves Kerfers, gendre de la fermière.

Etude de M^e GUYVARCH, notaire à Carhaix.

A LOUER

Pour le 1^{er} Mars 1906
Une Maison à Carhaix, rue des Augustins, actuellement occupée par M. Joseph Le Bars.

A LOUER

POUR LE 20 SEPTEMBRE 1905
Une Maison, avec crèche et cour, située route de Motreff, face la Fontaine Lapiç, ville de Carhaix, occupée par les époux Léon.

A VENDRE A L'AMIABLE

L'Hôtel de la gare appelé « Annexe du buffet de la gare » et la prairie en dépendant.

A VENDRE

Par adjudication publique et volontaire
Le Dimanche 21 Mai 1905, à midi
Un champ et un pré situés aux dépendances du village de Ladienn, en la commune de Trébrivan.

A VENDRE

par adjudication publique et volontaire
Le Dimanche 28 Mai 1905, à midi
Une Maison sous chaume, avec crèche, deux courtils et un champ, le tout situé au village de Kernot, en la commune de Kergloff.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GUYVARCH.

Carhaix, Imp. LE GOAZIOU-JAFFRENOU.

Le Gérant : ETIENNE JACQ.

Etude de M^e LANCIEU, notaire à Carhaix.

VENTE

Par Adjudication Volontaire
Le Dimanche 21 Mai 1905, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LANCIEU, notaire à Carhaix, il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques en un seul lot.

D'un Corps de Ferme, situé au village de Kervera et dépendances, en la commune de Tréogan (Côtes-du-Nord).

Exploité par les époux Jean-Marie Le Moël, moyennant le prix annuel de 420 fr., outre l'acquit des contributions sans diminution, en vertu de bail du 18 Juillet 1903 LANCIEU, notaire.

Et comprennent sous :
Bâtimens, cours, courtils, vergers, environ : 7 50
Terres labourables, environ : 2 25
Terres à l'and, environ : 1 50
Prairies, environ : 1 50

Total approximatif des conten. 11h.75a.

Mise à prix : 9,000 fr.

On pourra traiter de gré à gré. S'adresser pour visiter les biens aux fermiers et pour traiter à M^e LANCIEU, chargé de la vente.

Etude de M^e GUYVARCH, notaire à Carhaix.

A LOUER

Pour le 1^{er} Mars 1906
Une Maison à Carhaix, rue des Augustins, actuellement occupée par M. Joseph Le Bars.

A LOUER

POUR LE 20 SEPTEMBRE 1905
Une Maison, avec crèche et cour, située route de Motreff, face la Fontaine Lapiç, ville de Carhaix, occupée par les époux Léon.

A VENDRE A L'AMIABLE

L'Hôtel de la gare appelé « Annexe du buffet de la gare » et la prairie en dépendant.

A VENDRE

Par adjudication publique et volontaire
Le Dimanche 21 Mai 1905, à midi
Un champ et un pré situés aux dépendances du village de Ladienn, en la commune de Trébrivan.

A VENDRE

par adjudication publique et volontaire
Le Dimanche 28 Mai 1905, à midi
Une Maison sous chaume, avec crèche, deux courtils et un champ, le tout situé au village de Kernot, en la commune de Kergloff.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e GUYVARCH.

Carhaix, Imp. LE GOAZIOU-JAFFRENOU.

Le Gérant : ETIENNE JACQ.

Belles Chambres A LOUER DE SUITE

Rue du Fil à CARHAIX
PRIX MODÉRÉS
S'adresser à M. SOLU Fils.

CYCLES, MOTOCYCLES et AUTOMOBILES

en tous genres
MACHINES A COUDRE
Pose de Sonneries Electriques

PIERRE ALLAIN

Rue de la Mairie, CARHAIX
Dépositaire des marques Terrot, Rochet, Savig, Barnagaud, la Carhaisienne, Allain, l'Inusable (spécialité de la Maison) etc., etc.

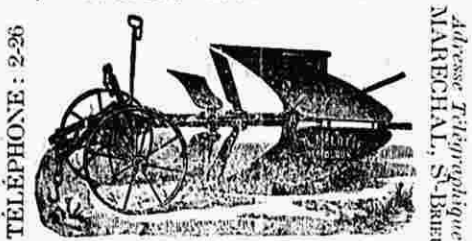
Seul dépositaire pour les cantons environnants de la bicyclette Hurlu et de la machine à coudre Helvelia, faisant 2,000 points à la minute, cousant aussi facilement en arrière qu'en avant, navette s'enfilant seule.

Ventes et réparations à des prix défiant toute concurrence

Comptoir Agricole de Bretagne

Ch. MARÉCHAL

O. M. A.
Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agriculture
Ex-Directeur de l'École de Laiterie des Côtes-du-Nord
21, Boulevard National à St-BRIEUC



Charrue Rud-Sack Universelle au travail Spécialisés : Moteurs et Batteries : Machines à vapeur Weipfer et Richmond. Moteurs à gaz, essence, pétrole, alcool Japp. Loco-batteuses à pétrole en tout et en travers. Batteuses des meilleurs marques ; manèges circulaires et à plan incliné, etc.

INSTRUMENTS DE BÉTAILLE : Lieuses, Moissonneuses, Faucheuses Decring, Faneuses Deering, Osborne, Pincel, Wéry - Râteaux Osborne, Pincel.

INSTRUMENTS DE LABOURS : Charrue Rud-Sack, brabant double Metalle - Cultivateur Griffon, Herse articulée, Extripateurs, Herse Canadiennes Pincel - Semoirs Rud-Sack, Jacquet-Robitard, etc.

Rouleaux en tous genres, herse à chaînes, herse roulante et tous instruments pour l'Agriculteur.

Vente à l'essai - Toutes machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement. Catalogues, franco sur demande. Ecrire les contrefacteurs, exiger les véritables marques sur chaque instrument. Représentants du Comptoir à Carhaix : M^{me} V^e GUILLOU et FILS, sur le Château. Forge et Charronnage

PLASAMANT ARCHANT. 41 JUST

Ar Société Générale, a reseu plasamanchou evit kout ar Banque du Nord, euz ar Russi, pelhini a zistal en enob-loden boniou car hano var echeanz, mad da veza remboursel da c'houde l'ri, pevar, ha penh bloaz.

Ar Boniou-ze a ve roet ganto pape-rennou e'houec'h miziek d'an douger, pere a zistal eum interest a 4 0/0 just. Gallout a reont boza gwerzel hep frejoug euz a zorn da zorn.

Ar Société Générale he deuz eur service kennehou finanser, lakeal ganthi evit netra ouz servich he c'hiantelez.

Prestou var Ditrou

Evit holl gellennadurezou aheadall en em erbedi ouz ar

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Capital : 200 MILLIONS

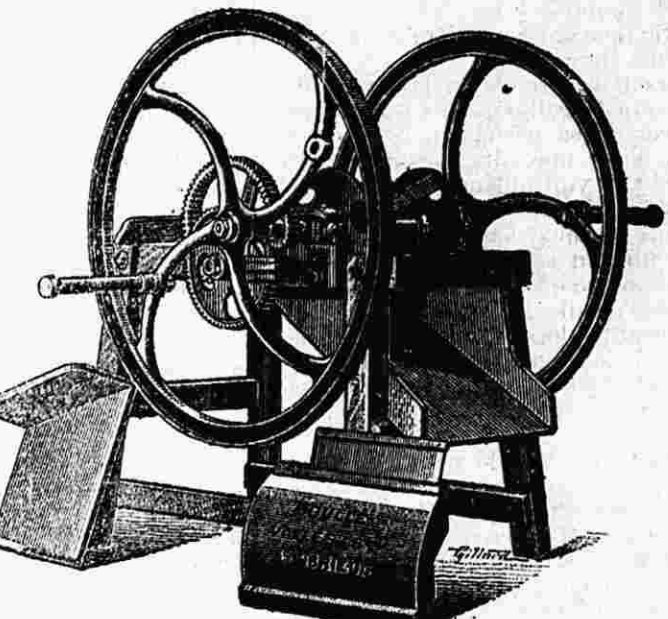
Siège social à PARIS, 51 et 56, rue de Provence

Correspondant pour la région de Carhaix : M. CHARBONNIER.

Fonderie et Ateliers BOULLÉ

Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^{rs}

Nouveau broyeur d'ajones à 2 coupes
Modèle 1905, h. s. g. d. g.



Catalogue franco sur demande

Maison Fondée en 1837

Albert HEURTAULT

11, Rue de Brest, MORLAIX (près la Poste)

Entreprise Générale des Travaux de Plomberie et Couvertures

Aménagements et installations intérieures de tous appareils modernes concernant l'hygiène : Salles de Bains complètes, Lavabos, Postes d'eau, Garde-Robe avec réservoir de chasse, Eviers porcelaine et céramique, Chauffe-bains au bois, au pétrole, à l'alcool, au charbon, 20 minutes au plus, suffisent pour obtenir la préparation d'un bain au degré de chaleur voulue.



Rolnellerie et plomberie pour eau, gaz, vapeur. Chaudiromerie, Pompes et Élévateurs d'eau

Fourneaux de cuisine avec toutes applications. - Service eau chaude et eau froide.

Sonneries Electriques, Tableaux Indicateurs, Téléphones - Sonneries à air. - Eclairage électrique à domicile : petites et grandes installations.

Appareil à Acétylène - L'HÉLIOGÈNE. Sécurité absolue, simplicité.

Lustres Bronzes et Cristaux pour Fêtes et Mariages - Location.

HEURTAULT, Constructeur MORLAIX

Le Triol est d'un usage général ! On peut faire 5 à 6 gilets par jour ; 12 à 15 paires de bas ; des jupons, tapis, couvertures, costumes d'enfants, pèlerines, gants, mitaines, etc.

C'est la plus belle invention de notre temps.

Demandez le Catalogue à la MAISON JEAN TRÉGUEUR, 7, rue des Ecoles, Quimper (Finistère).

FACILITÉS DE PAYEMENT

J. QUÉRÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE

De la Faculté de Médecine de Paris

De 9 heures à 5 heures tous les jours

15, Place Thiers, MORLAIX

ALL - An Adroun Quéré a varent para d'ouch ar bon dent, n'euz ket a forz pegel zo a zouffrac'h dez outan.

MEUBLES BRETONS & MENUISERIE D'ART

J.-J. LE RESTE

SCAËR

Reproduction de Sculptures en tous genres

PANNEAUX D'APRÈS GRAVURES

SCULPTURE EN TOUS STYLES

Meubles Bretons

KERAUTRET Jean

3, Rue Gambetta, 3 MORLAIX (FINISTÈRE)

Menuiserie - Ebénisterie

"LES MUTUELLES DU MANS"

Assuransou eneb d'an Tan Gicall :

KEF SINDIKAJOU

Labourerien-Douar Franz

ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR

"MUTUELLES FRANÇAISES"

EVID AN AKSIDANCHOU

Assurans war ar Vreiz

H. DEBROISE

DIRECTOR EVID AR VRO MA

Er C'habused PLOUIAN

E-tal Montroulez

Goudeun a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.

Pianos -- Musique -- Instruments

A. DAVID

16, rue du Parc et 1, rue St-François QUIMPER

Succursale à Morlaix, 10, Place Thiers

Grand choix de pianos, instruments et musique pour tous les instruments, accord, réparations, échanges, location, aux meilleures conditions.

Demandez dans tous les Cafés

LE QUINQUINA

DU PETIT BLEU

Apéritif tonique et réconfortant de 1^{er} ordre ayant obtenu Médaille d'Argent, à Brest 1901 Médaille d'Or, Paris 1902 GRAND PRIX, LONDRES 1902 Membre du Jury, hors concours, PARIS & VIENNE 1904 A. SOUVESTRE, négociant, MORLAIX

ENTREPRISE DE BATIMENTS

et de Menuiserie

LOUIS BANIEL

ENTREPRENEUR

Rue du Pavé, CARHAIX

Prizou Izel. - Labour vad

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne

CARHAIX

J. ADAM, Propriétaire

Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.

Table d'Hôte à toute heure

Garage pour vélos ; Fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.

Brezonek a gomzer

ENGLISH SPOKEN

A very comfortable Hotel for travellers

Moderate fares

Grand Choix d'Armes

COUTELLERIE

Nouvelles MACHINES à COUDRE

AMÉRICAINES

DÉPOSITAIRE DES MARQUES

HOWE GRITZNER

GARANTIE SÉRIEUSE

Vente à terme - Réparations

MARIE AINÉ

PLACE EMILE-SOUSTRE

et

1, RUE PONT-NOTRE-DAME,

MORLAIX

(Finistère)

Evit Kaout

HADEREZOU MAD

Had betarabez, rutabaga, irvin, karolez, melchon, ray-grass ;

ET VAR-EON DA DI

J. BOSSON

Korn Plas-ar-Bouteier en

KERAZ

Ar gwella marc'had, ar c'henta katile.

DEMANDEZ PARTOUT

Le Quinquina St-Denis

Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins rientes de Grenache

Plusieurs médailles d'or et d'argent

DENIS AUFFRET

FABRICANT

Vins, Spiritueux et Cidres en Gros

à PLEYBEN (FINISTÈRE)

Représentant à Carhaix :

Lucien DÉVÉDEC

ERWAN HERNOT

Kizeller Kalvariou

KROAZIOU HA MEIN-BEZ

War ar Men-Benevez

Ha war ar Marbr :

Bel Medalemel

SEIZ GWEC'H WARGUMENT ;

RU LANNBERGER

LANNHUON

Kalvar Lannbreger ha Kalvar ar Vretoned en Lourd a zo deul er-maez dez T. HERNOT.

Demandez "UN KINA ST-YVES"

Illec se m'c'her des contrefacteurs

Un bon conseil ! Prendre avant les repas un verre de "Kina St-Yves".

M. Ch. BARRILLON, négociant à Cette est le seul propriétaire de la marque "Kina St-Yves".

Seul dépositaire pour la Région

Louis COIC

Marchand de Vins à CARHAIX

SCULPTURE EN TOUS STYLES

Meubles Bretons

KERAUTRET Jean

3, Rue Gambetta, 3

MORLAIX (FINISTÈRE)

Menuiserie - Ebénisterie

"LES MUTUELLES DU MANS"

Assuransou eneb d'an Tan Gicall :

KEF SINDIKAJOU

Labourerien-Douar Franz

ENEB DA WALL ZARVOUDOU AL LABOUR-DOUAR

"MUTUELLES FRANÇAISES"

EVID AN AKSIDANCHOU

Assurans war ar Vreiz

H. DEBROISE

DIRECTOR EVID AR VRO MA

Er C'habused PLOUIAN

E-tal Montroulez

Goudeun a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.



MESTR

An HOLL LOUZEIER da GREVAAT

LOUZOU EVIT AN DOKEN

Po seurt mam a diegez n'ho dez ket het enkreuz en eur weled ho bugel drouglivet ha zompil ? Po seurt mam n'ho dez ket krenet en eur weled kroennou var gouzout ho bugel ? Po seurt greg, en eur boket d'ho mabik, na lavar ket : Gant ma savin anezan er vad, ha gant ma ne vezo na teit na kam ! Kaloqou an holl mammoù o dez krenet en eur zontal er ponnlou niverus ha spontus a c'hed a bagale.

A-vrema, bezet diazoun ar mammoù-ze ! Eur romed dispar a zo het kavet evit kas kull o necliamant.

Red eo knout Gwad par ha divlam ovid beza tac'h. An **Ulmincine** a ra Gwad Arabad eo kaput gwad fall pe gwad boot : an **Ulmincine** a renovez ar Gwad.

An **Ulmincine Moreul** a baro d'hoz ar boan-benn, spount ar gerent ; para a ra droug-ar-roue, ar c'hroennou, ar pololonnou, ar zompiladurez, ar paz, ar c'hlenved-langiz ; ar merc'had laouank d'nerzel pero n'int ket graozet e'hoz da c'houezek vloaz, a vezo hustet ar mare evito e berr amzer.

Kalz a louzeler a zo het gread hend d'ozo evit e' d'ouparit tonique meuz **Ulmincine** an apotiker Moreul eo ar gwella ; het en dez ar prizlou kenta er Skollou Medisinez hag Apotikerez, ha het en dez zoken eur rekompaz d'gant an **Académie de Médecine**. E komend apotikerez vad a zo en Breiz, o kaver an **Ulmincine** da brema.

Ar gwella marc'had eo, touez an holl romegoù !

Al Ultrad : 2 skaed ; an hanter-Ultrad : 14 real ; ar vuredad : 9 real.

Gwellit mad hng hen zo merket MOREUL var ar boutallou.

Evid kaout kalz assamblez skrivra da :

Th. MOREUL, Apotiker e Lannudenne (Finistère).